

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version 1.0 Date de révision: 06/02/2025 Numéro de la FDS: 000050006075 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 06/02/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : UNIPECTINE QC 64017 SB
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Cargill Limited
Adresse : 300-240 Graham Avenue Winnipeg, MB R3C 4C5

Téléphone : 204-947-6320
Numéro de téléphone en cas d'urgence : Ligne d'urgence : États-Unis VelocityEHS (précédemment ChemTel, Inc) 1-800-255-3924 (Amérique du Nord) 813-248-0585 (International)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif alimentaire

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Poussière combustible : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
sucrose	sucrose	57-50-1	>= 30 - < 60 *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

En cas de contact avec la peau	:	Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer abondamment à l'eau. Retirez les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Rincer la bouche à l'eau. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Inconnu.
Avis aux médecins	:	Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inadéquats	:	NE PAS utiliser de jet d'eau.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	La combustion produit des émanations irritantes. Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières.
Produits de combustion dangereux	:	On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Autres informations	:	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou souterraines.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Enlever toute source d'allumage.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas rejeter dans l'environnement. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Utiliser un équipement électrique et une lumière de type anti-déflagration. Les contenants électriquement conducteurs doivent être mis à la masse.
Ne pas utiliser d'air comprimé pour le nettoyage.
Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.
Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Les particules finement dispersées forment des mélanges explosifs avec l'air.
Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions.

Conseils pour une manipulation sans danger : Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.
Éviter les promoteurs d'étincelles. Lier les récipients à la masse/à la terre. Ces seules mesures peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique.
Porter un équipement de protection personnelle.
Ne pas mettre dans les yeux, dans la bouche ou sur la peau.
Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes.
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.

Conditions de stockage : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -
Ne pas fumer.
Garder dans le contenant original.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
sucrose	57-50-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version 1.0 Date de révision: 06/02/2025 Numéro de la FDS: 000050006075 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 06/02/2025

		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (frac- tion de pous- sière inha- lable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre tech- nique

: La formation de poussière peut être pertinente lors du traite-
ment de ce produit. En sus des limites d'exposition profes-
sionnelle spécifiques à la substance, les limitations d'ordre
générales concernant les concentrations de particules dans
l'air dans les lieux de travail doivent être prises en compte
lors de l'évaluation du risque professionnel. Les limites perti-
nentes comprennent : Limites d'exposition professionnelle
(LEP) selon l'OSHA pour les particules qui ne sont pas régu-
lées autrement 15 mg/m3 – concentration de poussière to-
tale, 5 mg/m3 - fraction respirable ; et la moyenne pondérée
dans le temps (MPT) de l'ACGIH pour les particules (insol-
uble ou faiblement soluble) sans autres précisions de 3
mg/m3 - particules respirables, 10 mg/m3 - particules inha-
lables.
Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des stan-
dards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une
ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'éva-
luation de l'exposition démontre que les expositions sont
conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type : Type protégeant des particules

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de
protection. L'aptitude des gants pour environnement/type de
travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur
de gants de protection.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux
ou lunettes protectrices.
Ne pas porter de verres de contact.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : EMPÊCHE LA PRODUCTION DE POUSSIÈRES.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Odeur : neutre

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 2.5 - 5

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

Point de fusion/congélation	:	200 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Se décompose sous son point d'ébullition.
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.58 g/cm3
Solubilité	:	
Solubilité dans l'eau	:	
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	410 mPa.s
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Donnée non disponible
Produits incompatibles	:	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec les yeux
Contact avec la peau
Ingestion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg Substance d'essai: Données fournies pour les composants
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50: > 12.5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë	: DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg Substance d'essai: Données fournies pour les composants

Composants:

sucrose:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat, mâle et femelle): 29,700 mg/kg Substance d'essai: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50: > 12.5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë	: DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Substance d'essai	: Données fournies pour les composants
Remarques	: Pas d'irritation de la peau

Composants:

sucrose:

Résultat	: Pas d'irritation de la peau
Substance d'essai	: Selon les données provenant de matières similaires
Remarques	: Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Substance d'essai	: Données fournies pour les composants
Remarques	: Pas d'irritation des yeux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

Composants:

sucrose:

Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Substance d'essai	:	Selon les données provenant de matières similaires
Remarques	:	Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Produit:

Substance d'essai	:	Données fournies pour les composants
Remarques	:	Pas un sensibilisateur cutané.

Composants:

sucrose:

Résultat	:	Pas un sensibilisateur cutané.
Substance d'essai	:	Selon les données provenant de matières similaires
Remarques	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagenécité de la cellule germinale

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Génotoxicité in vitro	:	Substance d'essai: Données fournies pour les composants Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes
Génotoxicité in vivo	:	Substance d'essai: Données fournies pour les composants Remarques: Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

Composants:

sucrose:

Génotoxicité in vitro	:	Substance d'essai: Selon les données provenant de matières similaires Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes
Génotoxicité in vivo	:	Substance d'essai: Selon les données provenant de matières similaires Remarques: Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes
Mutagenécité de la cellule	:	Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes, Les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

germinale - Évaluation

tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

Cancérogénicité

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Produit:

Substance d'essai	:	Données fournies pour les composants
Remarques	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Produit:

Effets sur la fertilité	:	Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé. Remarques: Données fournies pour les composants
-------------------------	---	---

Composants:

sucrose:

Effets sur la fertilité	:	Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé. Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
-------------------------	---	---

Toxicité pour la reproduction - Évaluation	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité. Aucun effet sur la lactation ou par l'entremise de celle-ci, Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.
---	---	--

STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

STOT - exposition répétée

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Toxicité à dose répétée

Produit:

Substance d'essai	:	Données fournies pour les composants
Remarques	:	Aucun effet nocif n'a été observé lors de tests de toxicité chronique.

Composants:

sucrose:

Substance d'essai	:	Selon les données provenant de matières similaires
Remarques	:	Aucun effet nocif n'a été observé lors de tests de toxicité chronique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

Toxicité par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Aucune classification de toxicité par aspiration

Autres informations

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Données fournies pour les composants

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algue verte): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Données fournies pour les composants

Composants:

sucrose:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: QSAR

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algue verte): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: QSAR

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Substance d'essai: Données fournies pour les composants

Composants:

sucrose:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

sucrose:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -3.70

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Remarques : Produit non dangereux au sens des règlements de transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

TCSI	:	En conformité avec les inventaires
TSCA	:	Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA
AIIC	:	En conformité avec les inventaires
DSL	:	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	En conformité avec les inventaires
PICCS	:	En conformité avec les inventaires
IECSC	:	En conformité avec les inventaires
NZIoC	:	En conformité avec les inventaires
TECI	:	Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



UNIPECTINE QC 64017 SB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/02/2025	000050006075	Date de la première parution: 06/02/2025

inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 06/02/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F